

LICENCE PRO MÉTIER DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 30141

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

1^{er} janvier 2025

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les
personnes reconnues travailleur handicapé,
ayant un projet de création ou reprise
d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur
la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Demands d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 5 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

Cette licence professionnelle a pour but de former les médécins du bâtiment s'occupant de leur maintien dans leur initial et leur entretien (maintenance), et de leur réparation et de leur amélioration (réhabilitation).

1. Activités visées

- Elaboration de cahier des charges ou dossiers détaillant les travaux (matériaux, mise en œuvre)
- Respect des règles régissant les appels d'offre, les normes de construction
- Respecter les budgets pour choisir les techniques, les matériaux, les entreprises de travaux
- Contrôle qualité des structure de la phase de conception jusqu'à la phase de réalisation/ finition des travaux
- Contrôle de certains équipements (incendie, thermique, acoustique)

2. Compétences attestées

- Réaliser les démarches et élaborer les documents nécessaires à l'ouverture et au démarrage du chantier en tenant compte de l'ensemble des contraintes.
- Assurer le déroulement du chantier dans le respect des conditions du marché, de la législation en vigueur et des objectifs définis
- Prendre des responsabilités et des initiatives dans la sélection des méthodes et des matériaux en prenant en compte de multiples contraintes : qualité, sécurité, délais, coûts, réglementation, écoconception
- Gérer les aléas d'un chantier provoqués par les intempéries, des problèmes techniques ou des défaillances humaines
- Animer les réunions de chantier et de diriger le personnel d'exécution en prenant en compte les contraintes réglementaires du domaine QHSE.
- Etablir et entretenir des contacts avec l'ensemble des intervenants liés aux travaux.
- Réceptionner le chantier et le clôturer techniquement, administrativement et financièrement.

INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

La sélection des candidats se fait sur dossier. Sont prises en compte lors de cette sélection :

- La diversité des origines géographiques des candidats
- La motivation du candidat exposée dans son projet professionnel et qui peut être affirmé par un contrat de professionnalisation

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Vosges (88)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 1 an.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ **Par la voie des contrats de**

professionnalisation et la Formation Continue :
Nous contacter.



PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 28/11/2024

3. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.